



Tarif Bleu

Tarif réglementé de vente d'électricité

Sur le Territoire de GreenAlp : Allemont, Allevard, Crêts en Belledonne, Grenoble, Le Haut Breda, Le Moutaret, Montsapey, Presle, Saint- Marcellin, Séchilienne, Villard Bonnot, Vinay



Un Tarif Réglementé encadré par les pouvoirs publics



Des conseillers en France à l'écoute par téléphone, par mail (info@geg.fr) ou depuis votre espace client



Des dépenses lissées sur toute l'année et un choix de date de prélèvement

Tarif Bleu Électricité – Clients Particuliers

Tarif en vigueur à partir du « 1^{er} août 2026 »

Votre puissance en kVA	Abonnement en € HT/mois		Abonnement en € TTC /mois		kWh en € HT			KWh en € TTC / kWh		
	Option Base	Option Heures Creuses	Option Base	Option Heures Creuses	Option Base	Option Heures Creuses		Option Base	Option Heures Creuses	
						Heures creuses	Heures pleines		Heures creuses	Heures pleines
3	9,22	9,22	12,15	12,15	0,1361	0,1018	0,1479	0,2001	0,1589	0,2142
6	11,94	11,94	15,90	15,90	0,1361	0,1018	0,1479	0,2001	0,1589	0,2142
9*	14,90	14,90	19,99	19,99	0,1348	0,1018	0,1479	0,1985	0,1589	0,2142
12*	17,74	17,74	23,90	23,90		0,1018	0,1479		0,1589	0,2142
15*	20,38	20,38	27,55	27,55		0,1018	0,1479		0,1589	0,2142
18*	23,11	23,11	31,32	31,32		0,1018	0,1479		0,1589	0,2142
24*	28,99	28,99	39,43	39,43		0,1018	0,1479		0,1589	0,2142
30*	34,32	34,32	46,79	46,79		0,1018	0,1479		0,1589	0,2142
36*	39,71	39,71	54,23	54,23		0,1018	0,1479		0,1589	0,2142

*Suite à une décision des pouvoirs publics, les puissances de 9 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Tarif Bleu Électricité EJP – Clients Particuliers

EN EXTINCTION – n'est plus proposé – Tarif en vigueur à partir du « 1^{er} août 2026 »

Votre puissance en kVA	Abonnement en €/mois		Pointe Mobile	Heures normales	Pointe Mobile	Heures normales
	HT	TTC	€/kWh HT		€/kWh TTC	
9	14,60	19,75	0,3297	0,1185	0,4324	0,1789
12	17,22	23,44				
15	19,89	27,19				
18	22,47	30,86				
36	38,65	53,52				

Taxes au 01/08/2026 – Les prix TTC comprennent : l'Accise de 0,03062 HT/KWh, la CTA correspondant à 15% du montant de la part acheminement (sur la base du TURPE optimisé calculé par la CRE), la TVA de 20% appliquée sur les kWh consommés, l'accise, l'abonnement et la CTA.

Evolution de tarif

Votre offre est une offre au « tarif réglementé de vente d'électricité » tel que défini par les articles L.337-4 à L.337-9 et R. 337-18 et suivants du code de l'énergie et peut évoluer deux fois par an (généralement en février et août). Une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat. Conditions Générales de Vente

Gaz Électricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél : 04 76 84 20 00 – www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros – 331 995 944 RCS Grenoble – Siret 331 995 944 00047

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

